

Publié le 1 février 2021

## **Etienne Wolf : « Cette fusion nous permet de mieux maîtriser l'aménagement sur notre territoire »**

La Sem Alsace Habitat est née de la fusion entre une Sem (Sibar) et un OPH (Opus). Etienne Wolf, vice-président du Conseil départemental du Bas-Rhin, président de la nouvelle Sem, explique les raisons de ce groupement.



La loi Elan aime les mariages. **Elle est à l'origine des épousailles entre la Sibar et Opus, deux bailleurs du désormais ex-Bas-Rhin.** « Cette fusion est officielle depuis le 1er juillet 2020. L'objectif est de mener sur le territoire une **action plus dynamique en matière d'habitat.** A l'origine, les élus des deux structures devaient répondre aux besoins sur leur territoire. La loi Elan nous a obligé au regroupement. Nous sommes allés dans cette direction parce que nous souhaitons garder la maîtrise de l'outil sur le territoire ».

## « Le statut de Sem est plus enrichissant »

Comme lorsque l'on passe devant le notaire, il a fallu aux deux partenaires arrêter un contrat : le statut de Sem a eu leurs faveurs. « Le statut de Sem est plus enrichissant. **Il répond mieux à la multiplicité des problèmes auxquels les élus doivent apporter des réponses**, non seulement sur le logement, mais aussi d'autres qui relèvent du vieillissement de la société ou encore du handicap », poursuit le président. Si la fusion n'a pas été simple à mener, le travail préparatoire a bien anticipé les obstacles pour donner une visibilité à l'avenir. « Nous étions face à deux établissements aux cultures différentes, une Sem et une OPH. Nous avons eu recours à des partenaires extérieurs pour mener à bien ce projet, consultants extérieurs, notaires, avocats, etc. Et nous avons ainsi pu mieux anticiper les difficultés », conclut Etienne Wolf.

**Retrouvez notre entretien vidéo avec Etienne Wolf sur [notre chaine You Tube](#).**